

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FRUCTI EUROPE ACTIONS

Code ISIN : FR0000977522 Part R (C)

Société de gestion : Mirova (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Un OPCVM nourricier est un OPCVM investi au minimum à 85 % dans un seul autre OPCVM qui prend alors la qualification de maître.
- L'OPCVM est un nourricier du compartiment maître MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND de la SICAV de droit luxembourgeois MIROVA FUNDS. L'objectif de gestion du nourricier est identique à celui de son maître diminué des frais de gestion du nourricier. *L'objectif de gestion du compartiment maître est de surperformer l'indice MSCI Europe Index, calculé dividendes nets réinvestis, en euros sur la période d'investissement recommandée minimum de cinq ans au travers de placements en actions d'entreprises dont les activités ont trait à des thèmes liés à l'investissement durable. L'indice MSCI Europe est représentatif des marchés d'actions européens.*
- La politique d'investissement du compartiment maître consiste à investir, conformément à la Directive OPCVM, dans des actions de sociétés européennes qui conçoivent des produits ou services destinés à répondre à des problèmes clés en rapport avec les 8 principaux thèmes de l'investissement durable : énergie, mobilité, construction et urbanisme, gestion des ressources naturelles, consommation, santé, technologies de l'information et finance.
- Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- L'OPCVM est investi en totalité dans le compartiment maître et à titre accessoire en liquidités. *Le portefeuille du compartiment maître investi au moins 80% de ses actifs nets dans des actions européennes et jusqu'à 10% de ses actifs nets dans des liquidités et des instruments du marché monétaire.*
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h30 et exécutées quotidiennement sur la valeur liquidative du lendemain, établie après celle de son maître.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur de risque de niveau 6 reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions européennes.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Le profil de risque du nourricier est identique à celui du maître. Les modalités de souscription et de rachat de l'OPCVM maître sont détaillées dans la rubrique "Modalités de souscription et de rachat" de son prospectus.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	2,43%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

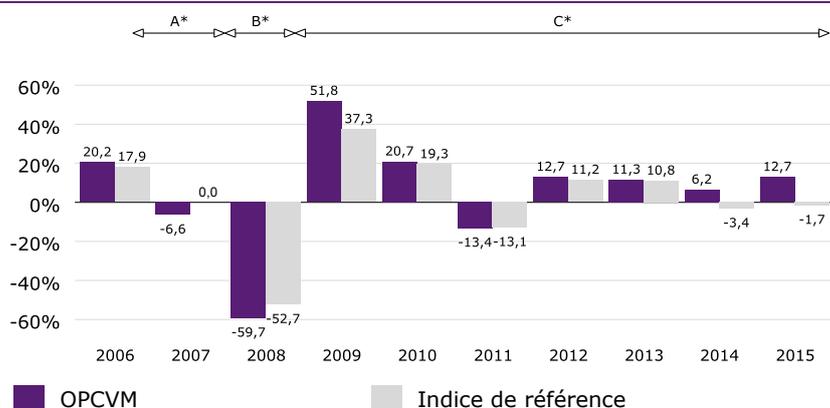
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2015. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.mirova.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Indice Actions Européennes (indice MSCI Europe) jusqu'au 30/12/2007

B*: Passage à un indice Actions Européennes représentatif des valeurs cycliques (indice MSCI Europe Cyclique) jusqu'au 30/11/2008

C*: Passage à un indice Actions Européennes représentatif des valeurs des secteurs Energie, Industrie et Matériaux (indice Cycléo Europe CYCLIQUE) à partir du 01/12/2008

■ Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

■ Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.

■ **Année de création de l'OPCVM : 2001.**

■ **Année de création de la part R (C) : 2009.**

■ **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank France.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM et de son maître sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
Mirova – 21 quai d'Austerlitz – 75634 PARIS Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante :
nam-service-clients@am.natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Fiscalité : Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur. L'OPCVM nourricier est soumis au régime fiscal de la France. Le compartiment maître est soumis au régime fiscal du Luxembourg. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.mirova.com.
- La responsabilité de Mirova ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.